

EDITORIAL

Voilà quelques mois que j'ai repris les rênes de notre Fédération. Avant toute chose, je tiens à exprimer au nom de tous nos membres ma profonde reconnaissance à mon prédécesseur Michel Studer pour tout le travail qu'il a accompli pour le bien de notre Fédération et des aînés en général. Un grand merci Michel pour tout ce que tu as fait durant tes 8 ans de présidence.

Ce début de mandat a été consacré essentiellement à me mettre au courant, à reprendre les dossiers de mon prédécesseur et à prendre les contacts nécessaires à la bonne marche de notre Fédération. Michel Studer a créé d'excellentes relations de collaboration et de confiance, tant avec les autorités qu'avec les diverses organisations qui ont des objectifs comparables aux nôtres. Il s'agira maintenant de cultiver ces contacts, de poursuivre et d'intensifier les collaborations, afin d'éviter des doublons et de disperser nos forces. Un premier contact avec une délégation du Conseil d'Etat aura lieu prochainement. Il permettra un passage en revue des dossiers en suspens.

Pour le président cantonal, il est aussi important de connaître les attentes des sections. Notre structure est idéale pour y répondre. En effet, une représentante ou un représentant de chaque section siégeant au comité cantonal, les séances de cet organe permettent, entre autres, à chacune et à chacun d'exprimer ses vœux.

Je me réjouis de relever ce nouveau défi en sachant que je peux compter sur le soutien de mes collègues du bureau d'une part et du comité cantonal d'autre part.

Jacques Morel, Président cantonal

LEITARTIKEL

Vor wenigen Monaten haben Sie mir die Führung unserer Vereinigung anvertraut. Zu allererst liegt es mir daran, meinem Vorgänger Michel Studer meine tiefe Anerkennung auszusprechen für alles was er geleistet hat. Er hat sich für das Wohl der älteren Generation voll eingesetzt. Michel, dir gehört meinen Dank für den Einsatz in den vergangenen 8 Jahren.

Zu Beginn meines Mandates durfte ich mich zuerst einarbeiten, die vom Vorgänger übernommenen Dossiers kennenlernen und die für den guten Ablauf der Arbeiten nötigen Kontakte herstellen. Michel Studer hat ausgezeichnete Beziehungen zu den Behörden wie auch zu den Nachbarorganisationen aufgebaut. Es wird nun darum gehen, diese Verbindungen auszubauen, die Kontakte zu vertiefen und dafür zu sorgen, dass Redundanzen und Fallen vermieden werden. Ein erster Kontakt mit einer Delegation des Staatsrates wird Gelegenheit geben, sich kennenzulernen und die pendenten Dossiers Revue passieren zu lassen.

Wichtig ist für mich, die Erwartungen der Sektion zu kennen. Um dieses Netz zu spannen, haben wir die bestmögliche Struktur. Jede Sektion ist mit einer Vertretung im kantonalen Vorstand. Dabei Anlässlich der monatlichen Sitzungen werden wir Informationen, Fragen, Wünsche und Erfahrungen austauschen, damit jeder von den anderen profitieren kann.

Ich weiss, dass ich auf die Unterstützung meiner Kollegen zählen kann, dies sowohl im Ausschuss wie auch im Vorstand. Ein gutes Omen.

Jacques Morel, Kantonalpräsident

Parrainage intergénérationnel



L'Etat de Fribourg s'est engagé dans un vaste projet lié au développement durable. Un des axes choisis a pour objectif de contribuer au resserrement des liens entre les générations. Dans ce contexte, le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes a reçu la mission de mettre en œuvre une action intitulée « Parrainage intergénérationnel ».

Celle-ci consiste à mettre en relation des personnes senior retraitées ou pré-retraitées avec des jeunes élèves du Cycle d'orientation qui ont des difficultés à trouver une place d'apprentissage. En effet, la recherche d'une place de formation est devenue de plus en plus difficile et certains jeunes ne disposent pas du réseau de connaissances leur permettant d'entrer en contact avec les entreprises. D'autres n'ont pas l'habileté nécessaire pour rédiger une lettre de candidature ou se préparer à un entretien. Par contre, les personnes ayant eu une longue expérience professionnelle et personnelle connaissent souvent de nombreuses personnes et ont développé des compétences précieuses qui pourraient être valorisées utilement.

Dans un premier temps, le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes souhaite développer une phase-pilote dans une région du canton. Selon le succès de cette première étape, le projet pourrait être étendu à l'ensemble des districts. L'école du Cycle d'orientation de Sarine-Ouest a accepté de collaborer au lancement de cette action.

Afin d'initier ce projet dès l'automne 2013, nous sommes à la recherche de personnes retraitées désireuses d'aider les jeunes dans leur recherche d'une place de formation. Une première réunion d'information a eu lieu au CO d'Avry-sur-Matran le 26 septembre.

Toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans cette action sont les bienvenues. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Marc Chassot, Chef du Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes.

Vous l'atteignez au tél. 026 305 41 85 ou à l'adresse E-Mail suivante :

Marc.Chassot@fr.ch

Commentaire du rédacteur d'HORIZON

Ce projet nous offre une excellente occasion de pratiquer l'intergénérationnel. Cette collaboration permettra aux vieux de constater que les jeunes ne sont pas aussi insupportables que trop souvent on l'entend dire. Quant aux jeunes, ils découvriront avec étonnement et joie que les vieux les soutiennent dans leurs démarches, leurs donnent un coup de main et de bonnes idées. Nous allons vers une situation typiquement « win-win » dans laquelle il n'y aura que des gagnants. Flamme et lumière (Victor Hugo) se croiseront dans les yeux des interlocuteurs.

Michel Studer

Quelques extraits du rapport 2012

() L'esprit de clocher règne encore dans certaines régions, qui empêche l'œuvre commune de se réaliser et prive de force certaines idées. Loin de moi l'intention de critiquer notre fédéralisme, mais force est de constater que certains projets se trouvent bloqués ou abandonnés parce que « ceux de » ne sont pas et ne seront jamais d'accord avec « ceux de .. » Un grand auteur n'a-t-il pas écrit en 1944 que « l'Enfer c'est les autres » ?

Le regard en arrière montre une Fédération qui a beaucoup travaillé, qui a donné à ses quelque 6'000 membres et sympathisants un grand nombre d'informations, qui les a réunis pour des voyages, des après-midi de détente, des matchs aux cartes dont on reparle (pourquoi t'as pas mis ton valet sur ?), des photos que l'on regarde au long des soirées, des théâtres qui font longtemps rire des chants qui mouillent les yeux, des rencontres inespérées. Il y a eu des repas mémorables suivis de voyage en car pendant lesquels les plaisanteries ne furent pas du goût de tout le monde, mais tout le monde riait quand-même. ()

Le travail d'organisation, de préparation et d'encadrement a été fourni par les comités de section sous la direction de présidents qui trouvaient à chaque problème sa solution. Plaire à tout le monde, satisfaire chacune et chacun trouver le bon menu au bon prix, le bon transporteur le bistrot suffisamment grand et pas trop cher l'animateur amusant sans être vulgaire, c'est un peu la quadrature du cercle. Les présidents y sont arrivés, qu'ils en soient ici très sincèrement remerciés et félicités.

Il me tient à cœur de remercier mes collègues pour l'ambiance constructive dans laquelle furent traitées les affaires au comité cantonal, organe dans lequel l'esprit de clocher n'eut pas l'occasion de se manifester (j'y veillais)

Je regrette la dissolution de notre section du Lac allemand et souhaite d'ores et déjà la bienvenue à ses membres qui émigreront dans une autre section s'ils en font la demande. Le manque d'effectif et d'intérêt a conduit cette inévitable conclusion.

« Abschied ist ein Bischen wie sterben » chantait Katja Ebstein il y a bien des années .. en arrière. Ne dramatisons pas, les cimetières sont pleins de personnes irremplaçables et notre bonne vieille terre continue de tourner.

C'est avec des sentiments divers que je laisse la présidence de notre Fédération à la personnalité que vous allez élire dans quelques minutes. Notre séparation ne sera pas définitive, puisque je continuerai de rédiger Notre HORIZON qui vous apportera informations et conseils. Il est aussi possible que je garde quelques activités au niveau fédéral, tâches de nature essentiellement rédactionnelle qui m'éviteront de devoir me rendre à Berne plusieurs fois par semaine.

PV et « Aktennotizen » vont faire place à Windows 8 avant que Pennac, Cohen et D'Ormesson retrouvent place sur mon pupitre. Cher successeur mes vœux de bonne continuation, de succès et de satisfaction t'accompagnent.

Michel Studer

ARRET SUR IMAGES 2012 2013 (A.Oberson - M Studer)





Martial Pittet remercie

Cher Michel

Au nom de tous les pensionnés du canton de Fribourg au nom de la Fédération fribourgeoise des retraités, au nom du comité cantonal et en mon nom personnel, je te dis un Merci un tout, tout grand Merci

Tu as été un très grand président, tu as été FORMIDABLE J'ai toujours apprécié ton expression et d'autres aussi on ne sait pas si le verre est à moitié vide ou à moitié plein ? Pour toi, il est maintenant plein Tu as dirigé ton comité cantonal de main de Maître, des fois avec je dirais une baguette magique. Huit ans de travail intensif et permanent. Tu as beaucoup donné à cette tâche à laquelle tu étais bien préparé puisque officier supérieur à l'armée. Le domaine social t'a toujours fasciné tu as été un président attentif exigeant pour toi et aussi pour les autres, tu as aussi toujours su dire merci tu as fait preuve d'une excellente connaissance des dossiers.

Les huit années passées à la présidence t'ont donné l'occasion de rencontrer beaucoup de monde et un grand nombre de personnalité œuvrant à de nombreux niveaux. Communes, districts cantons offices fédéraux, et autres responsables d'organisations de bienfaisance.

Mes remerciements sont proportionnels à tout ce que tu as accompli et aussi à ton dévouement pendant ta présidence. Tu as dialogué, argumenté persuadé et tu as eu les contacts avec toutes les fédérations de district.

Tu es entré dans notre fédération en automne 2001 comme rédacteur du journal HORIZON jusqu'à ce jour tu as

publié 31 numéros avec un tirage de 5'000 exemplaires.

Tu as été élu président de la fédération cantonale à l'assemblée des délégués de Heitenried le 10 mai 2005. L'événement marquant de ces huit ans de présidence fut le Congrès des Aînés de Bulle en mai 2009 qui réunit plus de 1000 personnes.

En parallèle avec la présidence, tu as participé aux travaux de plusieurs groupes, à Fribourg (Seniorplus, FRI-Age Conseil cantonal de prévention et de sécurité etc.) et à Berne

A la FARES tu es responsable de la rédaction et de la production du bulletin membre du comité, membre du bureau tu es également membre du GT Social-Santé, et du GT Habitat des aînés.

Au Conseil Suisse des Aînés tu es membre du comité, de la délégation des finances et de l'équipe rédactionnelle

Ces charges impliquent de nombreux déplacements à Berne, Zurich, Lausanne, au Tessin et en Valais. Tu es en route une deux, trois voire jusqu'à quatre fois par semaine

Encore une fois un grand Merci Michel

Merci pour ta patience Je voudrais joindre à tous ces remerciements ta compagne Anne-Marie qui a attendu souvent sans trop se plaindre de toutes tes absences.

Voici une petite attention pour les deux et pour Michel le dernier poème d'Anne-Marie de Février 2013

Le temps qui passe

Ein neuer Wind weht im Gesundheitswesen

Was sich schon lange abzeichnete, ist zur Tatsache geworden. Die drei grossen Krankenkassen CSS, Helsana und Sanitas trennten sich von der Dachorganisation Santésuisse und gründeten den Verband „Curafutura“. Aus verschiedenen Presseberichten war zu entnehmen, dass Curafutura mit dem Arzt und Nationalrat Ignazio Cassis als Präsident vermehrt auf die Ärzte und Spitäler zugehen will. Auf der anderen Seite wird Santésuisse vorgeworfen, dass sie zu einseitig auf eine Risikoselektion (gezielte Akquisition von jungen gesunden Versicherten) setzt und demzufolge die betriebswirtschaftliche Situation der Versicherer in den Vordergrund rückt. Mit dieser Trennung ist der Ruf der Krankenkassen angeschlagen.

Noch vieles mehr ist im vergangenen Jahr und in den letzten Monaten im Gesundheitswesen sowohl auf nationaler als auch auf kantonal-regionaler Ebene in Bewegung geraten. Die Spitalstrukturen in verschiedenen Kantonen und Regionen, die Arzneimittelpreise, die Niederlassung und überdurchschnittliche Zunahme von Spezialärzten in Grossstädten und Grenzgebieten, der Hausärztemangel in ländlichen Regionen, die stationäre und mobile Palliativ und Langzeitbetreuung, Fragen betreffend Sterbehilfe, die Patienteninformation und die vermehrte allgemeine Transparenz im Gesundheitswesen.

Seit Januar 2012 ist Bundesrat Alain Berset Gesundheitsminister. Reformen im Gesundheitswesen hat er bereits Ende März des letzten Jahres in Aussicht gestellt. Die betriebswirtschaftlichen Überlegungen der einzelnen Bereiche sind für den Innenminister nicht mehr im Vordergrund.



Ausgewogene volkswirtschaftliche Lösungen im Interesse und zum Wohle der Patientinnen und Patienten werden erarbeitet. Hierzu zwei Beispiele: Senkung der Medikamentenpreise, und ein neuerlicher Zulassungsstopp für Spezialärzte ist vom Bund Ende Juli ausgesprochen worden. Diese beiden Beispiele zeigen, dass im Gesundheitswesen eine unkontrollierte Marktwirtschaft ohne Rahmenbedingungen mit vertretbaren und ausgewogenen Richtlinien nicht möglich ist. Möge es Bundesrat Berset mit seiner beharrlichen und überzeugenden Art weiterhin gelingen, die volkswirtschaftlichen Interessen sowie das Prinzip der Solidarität und der sozialen Gerechtigkeit in den Vordergrund zu rücken.

Wie sieht die Situation betreffend Ärztestopp im Kanton Freiburg heute aus? Weil im ganzen Kanton eindeutiger Bedarf an Allgemeinpraktikern und verschiedenen Spezialärztinnen und Spezialärzten besteht, will der Staatsrat den Zulassungsstopp nicht wieder einführen. Im Vergleich zur übrigen Schweiz weist nämlich unser Kanton eine geringere Ärztedichte auf. Wenn sich die Situation nachhaltig verändert, wird der Staatsrat den Zulassungsstopp wieder einführen.

Joseph Zosso, Schmitten FR

Projet de mesures structurelles et d'économie du canton de Fribourg

Notre Fédération a été associée à la procédure de consultation cantonale du "Projet de Mesures Structurelles d'Economie" (Projet MSE) du Conseil d'Etat. La réponse de la FFR, préparée par une délégation de son comité, ne soulève que des points spécifiques aux retraités, même si plusieurs solutions sont envisageables pour maintenir à flot, les comptes cantonaux. Nous laissons à d'autres, notamment aux partis politiques, le soin de s'exprimer sur le fond de la question

Le projet qui nous a été soumis s'en prend directement au pouvoir d'achat de la population. Or ce dernier pour les retraités, ne cesse de se dégrader d'année en année, en raison de la non indexation des rentes qui devient pratique courante. Ainsi, depuis le début du nouveau millénaire, les rentiers sont de plus en plus nombreux à voir le montant de leur rente figé, en dépit des effets pervers de l'inflation. La FFR dénonce donc, avec le Projet MSE, une double dégradation du pouvoir d'achat des retraités.

Par ailleurs, le Projet MSE prévoit une baisse des prestations cantonales dans le domaine des soins en EMS et à domicile. Cette perspective éveille de réelles inquiétudes auprès des plus âgés d'entre nous. Ce sont en effet parmi eux que d'ici peu, se feront sentir le plus grand nombre de demandes de cette nature. Pour ce qui est des soins à domicile, il n'est pas sûr que les communes soient en mesure de prendre le relais des prestations actuelles et de celles qui viendront s'y ajouter demain. Le canton devrait y réfléchir à deux fois avant de se dessaisir de ses responsabilités dans ce domaine, envers les citoyennes et citoyens les plus âgés de notre population

Enfin la délégation a souligné que les mesures préconisées ne devaient pas porter préjudice au "Projet Senior +" qui suscite tant d'espoir parmi les aînés. C'est un projet qui est connu et retenu depuis plusieurs années. Il ne saurait finir sa course, en tout ou en partie, dans les filets du Projet MSE.

Suis-je bien, ou trop bien assuré(e) ?

Périodiquement, cette question mérite d'être posée. En effet, Il arrive qu'avec les années, on oublie de vérifier la pertinence de son portefeuille d'assurances et qu'on maintienne un ou plusieurs contrats qui n'ont plus leur raison d'être. Il ne faut pas négliger de faire de temps en temps un peu de ménage dans ses différentes polices en vue d'éliminer les couvertures d'anciens risques qui n'existent plus, ou qui sont simplement devenus non significatifs, voire supprimer des doublons.

Dans les assurances complémentaires pour la maladie et l'hospitalisation par exemple certaines positions peuvent être dénoncées car devenues sans objet. Ainsi, pourquoi maintenir un risque de couverture maladie pour l'étranger alors qu'on ne prévoit plus de déplacements hors de nos frontières ?

Et la franchise maladie est-elle toujours appropriée ? En général, avec l'âge, on a tout intérêt à la réviser à la baisse. Il faut si possible opérer ce tri au bon moment, car il y a des délais de résiliation à respecter. Inutile d'attendre le conseil de son agent d'assurance, son métier n'étant pas spécialement orienté vers les résiliations. Quoi de plus normal ! Mais négliger de remettre soi-même en question ses polices d'assurance peut conduire à des dépenses inutiles.

Le but de ce message n'est pas de vous inciter à supprimer toutes vos assurances. En particulier il est bon de se souvenir qu'une couverture maladie résiliée ne pourra plus être réactivée. Certaines assurances peuvent s'avérer utiles ou salutaires en cas de pépin. Alors sortons toutes nos polices d'assurances et faisons preuve de discernement en vue d'ajuster notre couverture aux risques réellement encourus. Il faut de temps à autre oser cette question suis-je bien, ou trop bien assuré(e) ?

Albert Marti
Commission chargée de l'Etude des incidences Economiques

Düdingen ist eine mustergültige Gemeinde

Mit einer Umfrage über den Bestand altersgerechter Wohnungen und mit dem Aufbau einer Informations- und Koordinationsstelle nimmt es die Gemeinde Düdingen betreffend Generationenleitbild ernst. Eine Projektgruppe von 12 Mitgliedern hat bereits 2009 ein **Altersleitbild** das zugleich zu einem **Generationenleitbild** wurde erarbeitet. In einem ersten Schritt wurden die Ist und Sollzustände in den folgenden vier Themenbereichen definiert: „**Wohnen, Soziale Kontakte, Gesundheit sowie Verkehr und Mobilität**“ Dieses Generationenleitbild kann als wegweisendes Musterkonzept und Musterbeispiel bezeichnet werden Warum?

Die bisherigen Modelle und Vorstellungen im Bereich der Altersplanung wurden von der Projektgruppe nicht nur gemeinde- sondern auch bezirks- und kantonsweit hinterfragt. Bei den verschiedenen Gesichtspunkten wurde für die Realisierung unter „**Notwendigem**“ und „**Machbarem**“ unterschieden. Dieses Leitbild beeindruckt den Leser durch seine konkreten inhaltlichen Themen durch seine Verständlichkeit und durch die übersichtliche Darstellung und Aufmachung Für die laufende Legislaturperiode 2011 – 2016 sind die Prioritätsmassnahmen wie folgt festgelegt worden: „A. sofort, B laufende Legislatur C: Dauerauftrag“ So wurde beispielsweise aufgrund der erwähnten Umfrage festgestellt, dass vor allem im Zentrum rund



um den Bahnhof wenig altersgerechte Wohnungen vorhanden sind Dies ist für die Gemeinde Düdingen sicher eine wichtige Erkenntnis, umso mehr bekannt ist, dass ältere Leute vermehrt Ausschau halten nach hindernisfreien und altersgerechten Wohnungen möglichst in den Zentren und in der Nähe der öffentlichen Verkehrsmittel.

Immer mehr veräussern oder verlassen ältere Leute ihre Einfamilienhäuser oder bisherigen Wohnungen welche sich abseits von Zentren und öffentlichen Verkehrsmitteln befinden Sie mieten oder kaufen kleinere Wohnungen in zentralen Lagen Damit werden die wichtigsten Lebensqualitätskriterien wie Selbstwertgefühl Selbständigkeit, Autonomie Selbsthilfe, Mobilität und Sicherheit aufrechterhalten und gefördert. Im Kanton Freiburg besteht im Vergleich zu vielen anderen Kantonen bezüglich Wohnformen jeder Art für ältere Menschen ein Nachholbedarf Auch Generationen- und Altersleitbilder gibt es im Kanton Freiburg nur in ganz wenigen Gemeinden. Es bleibt zu hoffen dass das Beispiel Düdingen auch bald anderswo Schule macht!

Joseph Zosso, Schmitten

IMPRESSUM:

Editeur du journal « HORIZON »

Fédération fribourgeoise des retraités
Freiburgische Rentnervereinigung
Chemin de Bonlieu 12B
1700 Fribourg

Rédaction

Michel Studer
Chemin de Bonlieu 12B
1700 Fribourg
026 422 26 22 – 079 415 82 12
michel-studer@bluewin.ch

Commission du journal

Michel Studer
Rudolf Ebner

Annonces

Anne-Marie Peiry-Modoux
Chemin de Bonlieu 18
1700 Fribourg
026 466 35 30

Tirage

4 500 exemplaires

Impression .

Atelier des Préalpes
Rte des Préalpes 18
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 86 29
www.bmp-services.ch

ORGANISATION

Bureau du comité cantonal

MOREL Jacques	Président	La Croix 34	1740 Neyruz / FR	026 477 10 21
PITTET Martial	Vice-Président	Impasse des Agges 8	1754 Avry-sur-Matran	079 274 60 41
BUCHELI Beat	Vice-Président	Birchacherstr. 53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
PONZO Laurent	Caissier	Rte de la Veveyse 20	1700 Fribourg	026 424 03 92
BERGSON André	Secrétaire	Imp. Fin Derrey 8	1752 Villars-sur-Glâne	026 466 49 58

Comité cantonal (Présidents de Section)

SINGINE	BUCHELI Beat	Birchacherstr. 53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
SARINE	MOREL Jacques	La Croix 34	1740 Neyruz	0 477 10 21
GRUYERE	EGGER Françoise	Route des Colombettes 238	1628 Vuadens	079 583 53 44
GLANE	ECOFFEY Robert	Pré de la Grange 8	1680 Romont	0 6 652 07 66
BRQYE	COTTING Albert	Route de l'Arbonne	1774 Cousset	079 760 88 82
VEVEYSE	PAUCHARD Reynold	Ker Arvor	1624 Progens	0 918 55 39
LAC.	PITTET Martial	Impasse des Agges 8	1754 Avry-sur-Matran	079 274 60 41

Membres collectifs (Présidents ou Représentants)

ARBRE	DELAQUIS Marius	Rte d'Hauterive 27	1725 Posieux	026 410 17 71
AREF	COMMENT Jean-François	Ch. du Bois des Rittes 11	1723 Marly	0 436 44 74
ST.-PAUL	MAURON André	Ch. du Bois d'Amont 5	1731 Ependes	413 28 96
CARDINAL	BARRAS Jean-Marie	Rte. du Moulin 48	1782 Lossy	0 6 475 14 76
NOVARTIS	WOLF Hans	Rte de l'Union 17	1723 Marly	026 436 24 43
VULLY	ZINDER-ANGST Daniel	Ruelle de l'Ecu 8	1788 Praz	0 6 673 13 02
SWISSCOM	GALLI Pier-Luigi	Ch. du Velger 42	1752 Villars-sur-Glâne	424 69 54

Président de la Commission Incidences Economiques

MARTI Albert	Rte du Roule 47a	1723 Marly	026 436 16 70
--------------	------------------	------------	---------------

Président du Groupe de Travail Sécurité et Transports

PITTET Martial	Impasse des Agges 8	1754 Avry-sur-Matran	079 274 60 41
----------------	---------------------	----------------------	---------------

Directives anticipées : Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Le Code civil permet désormais à tout un chacun de définir à l'avance et par écrit, les traitements médicaux qu'il entend accepter ou refuser dans la perspective d'une perte de discernement. Cette démarche porte le nom de *Directives anticipées* en allemand *Patientenverfügung*



Par incapacité de discernement, nous pensons d'abord aux maladies dégénératives, comme la démence sénile ou la maladie d'Alzheimer. Cependant, cette incapacité peut aussi survenir brusquement, à la suite d'un accident de la route ou d'une attaque cérébrale, par exemple. Il est donc important que chacun puisse dire s'il le souhaite à quels traitements médicaux il consent ou non si une telle situation devait se présenter.

Les *Directives anticipées* apportent donc une **liberté nouvelle** pour les patients et évitent aux proches des **décisions pénibles** en lieu et place du patient. De leur côté, les médecins doivent désormais vérifier si des directives ont été établies par leur patient en consultant la carte d'assuré du patient et, le cas échéant, **les respecter**, sauf exceptions dûment précisées par la loi.

Les *Directives anticipées* doivent être rédigées par écrit et signées de la main du patient. Il est aussi important qu'elles soient rapidement accessibles, afin que le corps médical puisse en tenir compte le moment venu. En effet, comment des proches peuvent-ils retrouver rapidement des directives déposées dans un tiroir à son domicile ? La Croix-Rouge s'est adaptée à la nouvelle législation et propose aujourd'hui des solutions qui facilitent l'ensemble de la démarche, y compris une centrale de dépôt nationale qui fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 laquelle permet au personnel médical concerné d'accéder en tout temps aux directives d'une personne par courriel sécurisé. Par ailleurs, des bénévoles se rendent à domicile pour renseigner et aider si nécessaire au remplissage correct du formulaire lequel peut-être télécharger sur le site www.directives-anticipees.ch.

Les réponses exprimées dans le formulaire des *Directives anticipées CRS* permettent aux médecins d'agir correctement si le patient est, momentanément ou durablement, incapable de discernement. Le patient peut aussi y stipuler expressément s'il autorise le prélèvement d'organes, ou de certains organes de même qu'une autopsie. Ces précisions ont le mérite de libérer les proches d'une décision souvent très difficile à prendre lorsque le décès vient de survenir.

Les *Directives anticipées* sont impératives, aussi bien pour le médecin que pour les proches. Autrement dit, l'entourage familial en général, le conjoint ou les parents directs en particulier ne pourront pas s'y opposer. La précision est importante car si les directives n'étaient pas impératives, le risque serait grand que les tiers prennent les décisions en fonction de leurs propres valeurs, et les imposent au patient, désormais incapable de faire valoir sa volonté.

Information publique, le jeudi 3 octobre 2013 à 17h30, Bd de Pérolles 25, à Fribourg
Renseignements généraux : info@croix-rouge-fr.ch ou tél. 026 347 39 52

Services aux personnes âgées



Visites à domicile

Partager un moment agréable avec une personne bénévole qui vient vous trouver pour vous tenir compagnie, bavarder, vous faire la lecture ou vous aider à rédiger un courrier. Elle vous accompagne aussi en promenade, chez le coiffeur ou au magasin et peut s'occuper de faire quelques courses.

Renseignements: 026 347 39 63 ou benevolat@croix-rouge-fr.ch



Aide aux proches

Des auxiliaires de santé vous relaient si vous vous occupez à domicile d'une personne âgée et/ou malade. Pendant ce temps, vous vous ressourcez. Ce service d'accompagnement est complémentaire des organisations d'aide et de soins à domicile.

Renseignements: 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch



Service des transports

Si vous avez une mobilité réduite due à l'âge ou à la maladie, nous pouvons faciliter vos déplacements. Un chauffeur vient vous chercher à votre domicile et vous conduit chez votre médecin, à l'hôpital, etc. puis vous ramène chez vous.

Renseignements: 026 347 39 40 ou benevolat@croix-rouge-fr.ch



Alarme Croix-Rouge

Pour votre autonomie, pour que vous et vos proches soyez rassurés. Vous êtes en sécurité 24 heures sur 24 grâce à un petit appareil facile à utiliser, que vous portez comme une montre-bracelet, un pendentif ou une broche. En cas de besoin, vous activez la touche d'appel et la centrale d'alarme organise des secours appropriés.

Renseignements: 026 347 39 52 ou locations@croix-rouge-fr.ch



Habiter - aider

Une cohabitation intergénérationnelle qui réunit sous un même toit un ou une senior-e et un ou une étudiant-e sur la base d'un concept d'échange. Un senior met à disposition une chambre contre de l'aide fournie par un étudiant selon un accord supervisé par la Croix-Rouge.

Renseignements: 026 347 39 79 ou habiter.aider@croix-rouge-fr.ch



Lits de soins et matelas

En cas d'alitement prolongé, d'une sortie d'hôpital et pour faciliter les soins à domicile, nous mettons à disposition (location ou vente) des lits électriques à trois moteurs ainsi que des matelas.

Renseignements: 026 347 39 52 ou locations@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Tschertmann 2

Case postale 279

1700 Fribourg

Tél. 026 347 39 40

www.croix-rouge-fr.ch

info@croix-rouge-fr.ch

Mieux s'entourer, mieux vivre

Croix-Rouge fribourgeoise

Freiburgisches Rotes Kreuz

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



SYMPHONIE POUR UN AUTOMNE

Je rêve de composer une symphonie
Sur une page de bleu d azur
Se dessine une partition
Un solfège monotone que je fredonne
Avec une grande attention

Une blanche, une noire, deux croches
Une portée d'automne
Pour clarinette, trompette et cors
La gamme d'or
A l'unisson, dans mon cœur, un
CŒUR entonne

Ô saisons, ô violons, ORAISON
Les instruments s'accordent
L'archet des vents se confond avec
Les crécelles
Un oiseau chante avec ses ailes
traverse le silence

Que fait-il des soupirs de la partition ?
En cet instant précis je revois mon
enfance
Mon cœur vibre



Mon regard se perd dans un brumeux
néant.

O mois d'Or

Septembre – octobre novembre

Triolet pour un automne

Les feuilles mortes se ramassent à la
pelle

Le vent les sème dans la tourmente de
novembre.

L'oiseau aux quatre-vents

Pour me consoler

Revient voler dans la clarté encore pâle

Ses triolets ressemblent à

« Une partition d'AMOUR »

On peut toujours rêver ?

Anne-Marie Peiry-Modoux

Pro Senectute dans le canton de Fribourg / Pro Senectute im Kanton Freiburg

- Pro Senectute Social** La consultation sociale a pour but d'améliorer la situation et de favoriser une meilleure qualité de vie pour les personnes âgées. Gratuit et confidentiel, le travail social se fait dans le respect des personnes et de leurs valeurs. Des aides financières sont accordées en cas de difficultés passagères.
- Pro Senectute Sport** Nombreuses activités sportives sont proposées gym aquagym walking, nordic walking, danse, ski de fond raquettes à neige, randonnées, tennis, atelier équilibre, etc. pour tous les +60 ans. Des vacances actives sont organisées 2 fois par an (séjour d'été et d'hiver). Demandez notre programme annuel gratuit.
- Pro Senectute Formation** Les +60 ans ont la possibilité de participer à des cours de langues, d'informatiques, des loisirs, des manifestations afin d'entretenir des contacts sociaux. Demandez notre programme annuel gratuit.
- Pro Senectute Services**
- Moyens auxiliaires**
Location et vente de moyens auxiliaires pour les personnes en âge AVS (fauteuils roulants, rollators, seuils, rehausseur de WC etc.).
- Service de déclaration d'impôts**
Pour un prix modique et **de fin janvier à fin mars**, nous remplissons la déclaration d'impôts pour les +60 ans.
- Service de nettoyage**
Le service de nettoyage de Pro Senectute aide au maintien à domicile et à la qualité de vie des personnes âgées.
- Service de réparations et de réparations électriques**
Pour les petits pépins du quotidien pour les +60 ans.
- Service AVEC**
Accompagnement – Visites – Echanges – Convivialité Pour partager des activités avec un bénévole chez vous ou à l'extérieur
- Pro Senectute Sozial** Ziel der Sozialberatung ist, die Verbesserung der Situation und der Lebensqualität der älteren Menschen. Die Sozialarbeiterinnen unterstützen die betagte Person bei der Organisation von Informationen und bei der Suche nach Lösungen der Anliegen. Die Sozialberatung ist kostenlos und vertraulich und respektiert die Bedürfnisse und Ansichten der ratsuchenden Personen.
- Pro Senectute Sport** Für alle über 60-Jährigen gibt es ein breites Angebot an sportlichen Aktivitäten wie Gymnastik, Aquagym Walking, Nordic Walking, Tanzen Langlauf Schneeschuh-Laufen, Wandern Tennis, Gleichgewichts-Atelier usw. Zwei Mal pro Jahr organisieren wir Aktiv-Ferien (einmal im Winter einmal in Sommer). Kontaktieren Sie uns. Gerne stellen wir Ihnen unser jährliches Programm kostenlos zu.
- Pro Senectute Bildung** Jede Person über 60 hat die Möglichkeit, an Kursen (Sprache, Informatik, usw.), an Freizeitaktivitäten und Veranstaltungen teilzunehmen.
- Pro Senectute Service**
- Hilfsmittel**
Vermietung und Verkauf von Hilfsmitteln an Personen im AHV-Alter: Rollstühle, Rollatoren, Schwellen, WC-Sitz-Erhöhen usw.
- Steuererklärungsdienst**
Zu einem bescheidenen Preis füllen wir die Steuererklärung für über 60-Jährige aus. **Nur von Ende Januar bis Ende März**
- Reinigungsdienst**
Der Reinigungsdienst der Pro Senectute putzt gründlich und erhöht das Wohlbefinden und die Lebensqualität der älteren Menschen in ihrem Zuhause.
- Service AVEC**
Begleitung – Besuche – Gedankenaustausch – Geselligkeit. Der Dienst bietet Aktivitäten mit einem/einer Freiwilligen im oder ausserhalb des Hauses.

Un exemple d'aide apportée aux +60 ans et à leurs proches par PRO SENECTUTE

Dans le cadre de sa mission noble, notre Fondation a pour but de promouvoir l'autodétermination, les droits, la dignité, la qualité de vie et l'intégration sociale de nos aînés. Un large éventail de prestations est mis à leur disposition, selon leurs besoins : animation, formation, aide au ménage, accompagnement à domicile, consultation sociale, moyens auxiliaires et sports. Notre corps-métier est le maintien à domicile non médicalisé avec la participation active des personnes et de nos partenaires médicaux sociaux, dans le but de permettre de pouvoir vieillir chez soi, avec un encadrement adapté et dans le respect de la volonté de chacun. Ce vaste travail d'informations, d'aides et de conseils se réalise par un soutien concret, par exemple lorsque la personne âgée doit entrer dans un EMS pour des raisons de santé.

Calcul de financement en home médicalisé à la lumière des revenus et de la fortune

Par ses compétences spécifiques développées, Pro Senectute est apte à effectuer des calculs et des évaluations financières préalables avant une entrée définitive en home médicalisé. Il s'agit de mettre en perspective les futurs coûts et frais de placement en relation avec les futures aides cantonales possibles qui peuvent être requises sur la base d'un examen précis des revenus, des biens immobiliers et de la fortune.

Aide à la décision pour la personne âgée et pour sa famille

Savoir exactement s'il faudra vendre ou non ses biens immobiliers, aliéner sa fortune pour assumer le paiement des frais de placement en EMS ? Que se passe-t-il lors d'un abandon de biens par acte notarié ? Voilà une aide concrète que Pro Senectute offre à chaque famille qui le souhaite. La démarche est compétente, confidentielle et **gratuite**. Elle représente un soutien ciblé qui évitera aux familles un véritable voyage en « terra incognita », leur facilitant une aide à la décision et un choix adapté aux besoins et aux moyens financiers actuels et futurs. Le soulagement final prédomine majoritairement et succède à l'inquiétude générée par de fausses idées préconçues.

Voici un exemple concret de compétence originale et spécifique que Pro Senectute offre aux +60 et à leurs proches. Nous les invitons à nous solliciter en amont, avant la décision et le choix d'une entrée en home médicalisé d'un proche parent. Actifs en français et en allemand, nous nous déplaçons à domicile et recevons en nos différents bureaux/antennes dans les districts.



Contact 026 347 12 40

